

A la pointe pour former la relève

ENTREPRISES FORMATRICES (2) Spécialiste de la construction, De Luca forme des apprentis depuis belle lurette. La CEP vient de lui attribuer le label de «Meilleure entreprise formatrice», catégorie Artisanat.

PAR PHILIPPE OUDOT

→ Cette année, la Chambre d'économie publique du Jura bernois a récompensé cinq entreprises dans leur catégorie respective. Il s'agit de: EMP (Industrie, plus de 50 collaborateurs), l'Hôpital du Jura bernois (Services, plus de 50 collaborateurs), VOH (Industrie, moins de 50), la CEC Clientis (Services, moins de 50) et De Luca (Artisanat). La CEP a également distingué la société GC-Tech qui, par son engagement, a permis à une dizaine d'apprentis romands des métiers du spectacle de poursuivre leur formation, alors fortement compromise par les restrictions sanitaires.

Former des apprentis, c'est assurer la relève, quel que soit le métier. Une évidence pour l'entreprise de construction De Luca. Fondée en 1929 et active dans de nombreux domaines – bâtiments industriels, génie civil, travaux ferroviaires, enrobé bitumineux, rénovation, toiture, etc. –, elle emploie environ 150 collaborateurs, dont 115 au siège, à Bienne, et 35 sur le site de Moutier. Très impliquée dans le domaine de la formation – maçon, constructeur de routes et de voies de communication, polybâtitseur, logisticien, mais aussi employé(e) de commerce –, l'entreprise a déjà formé quelque 180 apprentis au cours de ces 60 dernières années. «Nous engageons en principe trois apprentis par an, si bien que nous en avons neuf en permanence. Ils, ou elles, font une formation pour obtenir un CFC, ou une AFP (attestation fédérale professionnelle). Pour nous, cette distinction de la CEP est une belle reconnaissance de nos efforts en matière de formation», constate Céline Ischi De Luca, responsable de la communication.

Formation complète

Un diplôme qui vient compléter la collection que possède déjà l'entreprise: au bénéfice des certifications ISO 9001 (qualité du management) et ISO 14 001 (système de management environnemental), elle est aussi titulaire du label du bilinguisme et médaillée d'or 2021 du Prix EcoVadis. Ce dernier récompense l'engagement en faveur de la durabilité et de la responsabilité sociale des entreprises. «Nous considérons en effet que la qualité de vie et la promotion de la santé au travail sont très importantes», indique-t-elle. Directeur du site de Moutier, David Sampong souligne l'excellent appui

dont bénéficient les futurs professionnels, avec la Halle des maçons, à Eschert. Il estime que «la formation théorique proposée leur permet d'acquérir les compétences nécessaires dans les domaines des processus, des méthodes de travail et des technologies, et qu'elle complète bien la formation pratique que nous offrons en entreprise». Pour sa part, Roberto De Luca, CEO, constate que le métier a beaucoup évolué et s'est complexifié. D'où l'importance de bien sélectionner les apprentis. Est-ce donc difficile de recruter des jeunes dans ce domaine? Au départ, beaucoup s'y intéressent, étant surtout attirés par les bons salaires. «Pour les sélectionner et éviter les déconvenues, nous les invitons à venir faire un stage, afin qu'ils voient la réalité du métier et puissent se projeter dans ce qui les attend», indique Flavio Iallonardo, contremaître diplômé et formateur des apprentis, qui travaille depuis 20 ans dans l'entreprise où il a fait son apprentissage. Car si le métier est assu-

« Cette distinction est une belle reconnaissance de nos tous efforts en matière de formation. »
CÉLINE ISCHI DE LUCA
RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

rément moins pénible qu'autrefois – aujourd'hui, par exemple, les sacs de ciment ne pèsent plus 50 kg, mais «seulement» 25 –, «cela reste quand même un métier ardu, tant au niveau physique que climatique», rappelle



C'est Patrick Linder, directeur de la CEP, qui a remis le prix de meilleure entreprise formatrice à David Sampong, directeur du site de Moutier de l'entreprise De Luca. STÉPHANE GERBER

Flavio Iallonardo. D'où l'importance de sélectionner ceux qui sont vraiment motivés.

Progrès technologiques

Il constate par ailleurs que grâce aux progrès technologiques et au développement de nouvelles machines qui facilitent grandement le travail, «nous sommes beaucoup plus productifs qu'autrefois». Effectivement, ajoute Roberto De Luca, «et cela nécessite d'avoir du personnel bien formé. Voilà pourquoi nous proposons à nos collaborateurs de la formation continue, aussi bien avec des cours à l'interne qu'avec des partenaires externes pour rester au top. Mais avec l'intégration des nouvelles technologies comme le GPS, les engins sont aussi beaucoup plus vite obsolètes qu'avant. Il faut donc une bonne gestion du parc de machines.»

Pour accompagner les apprentis dans leur formation, Céline Ischi De Luca

met en évidence l'importance de l'encadrement, en l'occurrence le rôle du contremaître, véritable coach. «C'est bien sûr important pour le savoir-faire, mais également pour le savoir-être». Et lorsqu'un apprenti rencontre des difficultés, par exemple sur le plan scolaire, «nous lui proposons des cours d'appui, pour qu'il puisse rattraper son retard et se remettre à niveau», assure Flavio Iallonardo.

Perfectionnement possible

Dans leur cursus, les apprentis suivent une formation commune pendant les deux premières années, avant de se spécialiser dans un de ces domaines: maçonnerie, pavage, travaux ferroviaires, routes ou travaux spéciaux. «Comme nous sommes actifs dans tous ces secteurs, nos apprentis ont la chance de pouvoir toucher à tous ces domaines», relève David Sampong. Et Céline Ischi De Luca d'ajouter que «c'est un

excellent tremplin pour leur avenir professionnel».

Les jeunes ont en effet diverses possibilités de progression dans la profession. Ils peuvent devenir spécialistes d'un domaine comme le pavage ou l'enrobé bitumineux, chef d'équipe, conducteur de machines, ou encore chef de chantier. Avec une maturité professionnelle, ils peuvent aussi opter pour un bachelors dans une HES comme celle de Fribourg, ou viser la maîtrise fédérale à l'École de la construction, à Tolochenaz (VD).

Et si, effectivement, former les futurs professionnels a un certain coût pour l'entreprise, celle-ci s'y retrouve bien aussi. D'une part, parce que les apprentis sont rapidement productifs, et d'autre part, parce que dans la mesure du possible, «nous leur proposons un engagement au terme de leur formation. C'est donc du win-win», conclut Céline Ischi De Luca.

TRAMELAN

Harcèlement sexuel en question

Qu'est-ce qui différencie le flirt du harcèlement sexuel? Quelles actions peuvent prévenir le harcèlement sexuel sur le lieu de travail? Quelles mesures adopter lorsqu'un cas de harcèlement sexuel est dénoncé? Le Réseau égalité Berne francophone propose, en collaboration avec le ceff Santé-social, une conférence et une formation continue pour thématiser les problématiques du harcèlement sexuel, psychologique et des violences sur le lieu de travail. La formation continue s'adresse à nouveau aux entreprises, organisations régionales ainsi qu'à toute personne intéressée par la mise en place de dispositifs et l'acquisition d'outils permettant de prévenir toute forme d'atteinte à l'intégrité personnelle. Elle aura lieu le jeudi 11 novembre, au CIP. Le module théorique sera dispensé de 9h à 13h et le module pratique de 14h à 17h. La formation sera suivie de 18h à 19h30, d'une conférence qui aborde la thématique avec une attention particulière portée aux problématiques du harcèlement dans les soins.

Elle s'ouvrira par la présentation d'un exposé de la classe d'apprentis assistants en soins et santé communautaire ASSC – CFC et sera suivie d'une table ronde animée par Virginie Pilault, journaliste et formatrice. Y participeront Estèle Geiger, directrice de l'établissement médico-social pour personnes âgées Redern; Anne-Marie Lando Wacker, éducatrice en santé sexuelle; Julien Perriard, délégué ARC, Cellule ARC (aide à la résolution des conflits) de la ville de Lausanne; Pierre-André Wagner, avocat, LL.M., responsable du service juridique de l'Association suisse des infirmières et infirmiers. Inscription obligatoire sur www.be.ch/egalite-tableronde. C-MPR

VALBIERSE

Pour avancer en âge d'un pas sûr

Que faire pour conserver ou améliorer sa force et son équilibre? Comment continuer à marcher avec assurance? Et comment affronter les obstacles du quotidien? Ces questions, de nombreux seniors se les posent. Ils obtiendront des réponses lors de la conférence «Avancer en âge d'un pas sûr», le mercredi 24 novembre à 14h à la Salle communale à Malleray. En Suisse, près d'un quart des personnes de plus de 65 ans chutent au moins une fois par an. Les chutes, en particulier à un âge très avancé, constituent une expérience bouleversante et effrayante. Leurs conséquences peuvent être graves pour les seniors, car elles occasionnent de grandes souffrances et affectent souvent fortement leur qualité de vie. Lors de cette conférence, deux intervenantes de Pro Senectute Arc jurassien, à savoir Fanny Meier, responsable Sport et mouvement, et Sylvia Wicky, du programme Vieillir en forme, aborderont ces thématiques et fourniront des conseils. Cet événement, organisé en collaboration avec la commune mixte de Valbirse, sera suivi d'une petite collation et de l'assemblée ordinaire de l'AGAVE (association d'ainés de Valbirse). Inscription jusqu'au 17 novembre à prosenectute.tavannes@ne.ch ou au 032 886 83 86.

Par ailleurs, l'AGAVE organise sa prochaine activité le mercredi 10 novembre, avec une marche surprise «autour de chez nous». Rendez-vous est donné, par n'importe quel temps, à 14h, sur le parking à côté de la Coop. C-MPR

PUBLICITÉ

SPORTSOUTLET!
best price for you **FACTORY!**

ve 29.10. – sa 6.11.2021
Ouverture de la saison d'hiver
avec 20% de rabais supplémentaire sur tout l'assortiment (prix net exclus)

Articles de sport et de loisirs
sur plus de 1000 m² pour petits et grands à des super prix

Sports Outlet Factory
Industrie Süd
Grenzstrasse 33 - 3250 Lyss
+41 32 385 10 50
info@sportsoutletfactory-lyss.ch